

Bulletin MUNICIPAL

2025



Commune
de
Berles-Monchel



Sommaire

Le mot du maire	p.3
A savoir	p.4
Environnement	p.7
Travaux	p.8
Vie locale	p.11
Ecole	p.14
Associations	p.15



Etat civil



- BARRA Thérèse veuve COJON le 25 mai
- RICART Claude le 20 novembre
- VERMECH Patricia le 26 novembre
- DESAILLY Evelyne, épouse GOTTRANT le 7 décembre



- BOUCLY Emilie le 10 janvier
- GIGAUX Chanelle le 19 juillet
- MAYEUR Faustine le 11 août
- BELLEMBOIS Alma le 21 septembre



- SCREVE Cyril et GOTTRANT Amélie le 31 mai
- DECODTS Camille et DUCATEL Corentin le 26 juillet

Mot du Maire



Comme vous avez pu le constater, de nombreux travaux se sont concentrés sur la fin de cette année: remplacement et dévoiement de canalisations d'eau potable, portions de trottoir, finalisation des travaux de la peupleraie et reprise de la restauration du clocher avec ses fondations renforcées.

Malgré les contraintes financières liées à la participation de nos partenaires, notre but a toujours été d'améliorer votre bien-être, d'enrichir votre environnement pour le bien vivre à Berles-Monchel, sans pour autant augmenter la pression fiscale.

A noter bien sûr pour notre commune, l'obtention d'une fleur qui viendra bientôt décorer nos panneaux d'entrée du village. Nous en sommes heureux et fiers grâce à Patrick et quelques bénévoles.

Il me revient aussi de vous aviser du futur départ de notre dévouée secrétaire de mairie à compter du 31 décembre pour raisons familiales. Depuis 6 ans, Clémence a mis ses compétences au service de la mairie et ses habitants.

Nous n'avons qu'à louer son travail et la regretterons.

Une nouvelle secrétaire a été recrutée; nous lui souhaitons la bienvenue.

Comme vous le savez, des élections municipales sont programmées en mars prochain. Les modalités ont été modifiées avec scrutin de liste et parité. Nous ne manquerons pas de vous rappeler ces modifications régulièrement jusqu'au terme de cette élection.

Je regrette néanmoins les incivilités qui malheureusement se répètent trop souvent: bacs de fleurs, hôtel à insectes, mangeoire à oiseaux retrouvés dans la rivière, jardinière retournée, chicane du pont du tennis accrochée, excès de vitesse et pétarades bruyantes et même boules de noël cassées...

C'est intolérable !! La gendarmerie a été avisée, les fautifs identifiés seront sévèrement punis.

Contexte international particulièrement toujours anxiogène et situation hexagonale incertaine et pleine de questions rythment notre quotidien.

En cette fin d'année, je me permets de vous souhaiter d'excellentes fêtes et vous présente ainsi qu'à vos familles mes meilleurs voeux pour 2026 avec prioritairement la santé.

La traditionnelle cérémonie des voeux est programmée pour le dimanche 18 janvier 2026.

Le maire

Hubert MORREEL

Le Maire, Hubert MORREEL,
Les Adjoints et le Conseil Municipal,

Vous présentent leurs meilleurs voeux pour
2026

et vous convient à la traditionnelle cérémonie
d'échange des voeux qui aura lieu

Dimanche 18 janvier à 12h00
à la salle d'activités



Transport à la Demande

Qu'est-ce que le service Pass Pass TAD ?

Le service Pass Pass TAD est un service public de transport à la demande avec prise en charge et dépose aux arrêts matérialisés du territoire.

Il dessert également sur quelques sites extérieurs au territoire. Un service en porte-à-porte est proposé sous conditions.

Aucun trajet entre l'origine et la destination d'un usager ne pourra être inférieur à 1 km.

Chaque usager pourra réaliser jusqu'à 10 trajets par mois et par personne (Soit 5 allers/retours).

Inscrivez-vous et réservez au 03 83 73 73 44

Le service de transport en porte-à-porte est réservé aux personnes à mobilité réduite, y compris les personnes âgées (+ de 75 ans) ayant des difficultés à se déplacer et les personnes en situation de handicap (avec attestation MDPH).



Auto-diagnostiquer mon logement ?

Le projet de mallette autonome de diagnostic énergétique pour l'habitat vise à permettre aux ménages d'auto-diagnostiquer leur logement de manière simple, autonome et gratuite.

Le prêt de matériel vous permettra de mieux connaître votre logement sans pour autant réaliser un audit énergétique.

Ce prêt, d'une durée d'une semaine, est gratuit.

Pendant le prêt de matériel, les instruments de mesure enregistreront automatiquement les données afin que, lors de la remise de la mallette à la Conseillère France Rénov', une analyse des données puisse être réalisée. L'objectif final est de vous permettre de prendre conscience des améliorations possibles.

1. Je rencontre la Conseillère France Rénov'

Je rencontre la Conseillère France Rénov' afin de présenter mon logement et mes questionnements. Cette dernière présente les outils et vous fait signer les documents administratifs.

2. Je réalise les mesures à mon domicile

Je réalise la prise de mesure au sein de mon logement et enregistre les résultats sur les documents fournis et dans les outils de mesure.

3. Restitution de la mallette et analyse des résultats

Lors de la restitution de la mallette, une analyse des résultats est réalisée. Cette dernière permet de dégager des pistes d'amélioration de mon logement et les financements possibles, en fonction des travaux.

Toutes les informations sur www.campagnesartois.fr

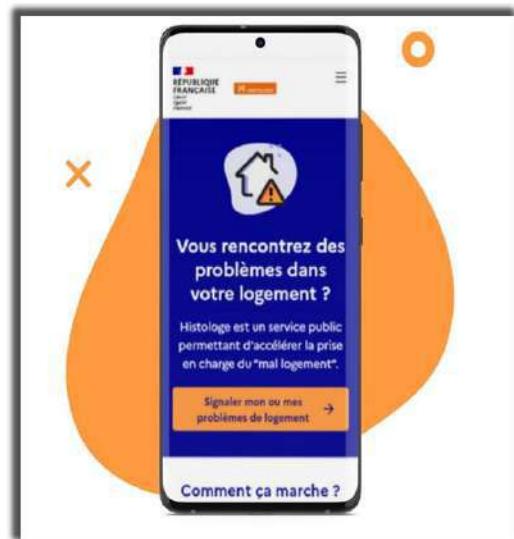
Une situation de mal logement, signalez-vous !

Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations de mal logement jusque-là inconnues des services de l'habitat, accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

Accessible gratuitement, il suffit de s'y connecter pour décrire sa situation en termes simples, d'y ajouter des photos s'il en dispose et de valider son signalement.

Le signalement est automatiquement transmis aux partenaires concernés à un titre ou à un autre : services de l'État, Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental, Mairie, CAFCaisse d'Allocations Familiales, bailleur social,...)

Pour signaler les problèmes rencontrés dans son logement, il suffit de se rendre sur le lien suivant et de se laisser guider : <https://histologe.beta.gouv.fr/>



Recensement



- LE RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE
- TOUS LES JEUNES FRANÇAIS DOIVENT SE FAIRE RECENSER AUPRÈS DE LEUR MAIRIE
- LA DÉMARCHE DOIT ÊTRE RÉALISÉE DANS LES 3 MOIS SUIVANTS LEURS 16 ANS

Election



1er tour 15 mars

2nd tour 22 mars

Les règles évoluent :

→ Une loi votée en avril 2025 a modifié le mode d'élection du conseil municipal de la commune.

Qu'est-ce qui va changer pour moi, en tant qu'électeur ?

- 1 Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.
- 2 Les électeurs ne pourront plus utiliser le panachage, c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.

ATTENTION

Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.

Commune de Berles-Monchel

POUR VOTER IL FAUT S'INSCRIRE sur les listes électorales



Les Campagnes de l'Artois vous accompagnent dans la rénovation énergétique de votre logement !

- Vous êtes propriétaire d'une maison de plus de 15 ans ?
- Vous ressentez de plus en plus le froid l'hiver ?
- Vos factures d'énergie s'envolent ?
- Vous souhaiteriez rénover et/ou adapter votre maison mais vous disposez de revenus modestes ?

Quel que soit votre âge et votre situation, le programme « Territoire Zéro Exclusion Energétique des Campagnes de l'Artois » vous accompagne dans vos démarches et vous aide à obtenir des aides financières.

Concrètement, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'aide d'un Accompagnateur Rénov qui vous assistera de A à Z dans votre projet de rénovation énergétique depuis la définition des travaux à réaliser, jusqu'à la réception de chantier, en passant par le choix des artisans, la sollicitation des aides financières...

Patrice, résidant sur les Campagnes de l'Artois, a ainsi été accompagné en 2025 par l'équipe de Réseau Eco Habitat qui a réussi à mobiliser plus de 43 000 € d'aides pour réaliser le chantier de rénovation et d'adaptation de son logement !

Grâce à un reste à charge maîtrisé, de 3 850 € seulement, Patrice passera l'hiver au chaud dans son logement.

Alors comme Patrice n'attendez plus et contactez le :

Guichet Unique de l'Habitat des Campagnes de l'Artois

Tél : 03.21.220.200

Email : habitat@campagnesartois.fr

Site web : www.campagnesartois.fr/vivre/habitat/territoire-zero-exclusion-energetique/

Mon aide en chiffres ?

Comme Patrice résidant sur les Campagnes de l'Artois faites-vous accompagner dans la rénovation énergétique et l'adaptation de votre logement et bénéficiez des aides :

- Ma Prime Renov' Parcours Accompagné + Ma Prime Adapt (Anah) = 37 200 €
- Coup de Pouce Reno (Campagnes de l'Artois) = 3 500 €
- Fonds de Reste à Charge (STOP Exclusion Énergétique) = 2 500 €

Soit 43 200 € d'aides mobilisées pour un montant total de travaux de 47 900 € HT

Soit un Reste à charge de 3 850 €



J'APPELLE ET JE PRENDS RENDEZ-VOUS

Guichet Unique de l'Habitat des Campagnes de l'Artois
1050 av. F. Mitterrand
62810 Avesnes-le-Comte

GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT
CONSEILLER • ACCOMPAGNER • AIDER

03.21.220.200
habitat@campagnesartois.fr

TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE
territoireszeroexclusionenergetique.org

Bénéficiez d'un accompagnement et d'un soutien financier pour vos travaux de rénovation thermique.

CAMPAGNES de l'ARTOIS
TERRITOIRES ZÉRO EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE
STOP à l'exclusion énergétique

Environnement

Une fleur, nouvelle, vient d'éclore à Berles-Monchel au seuil de l'hiver. Nous l'avons cueillie le 10 décembre à Dunkerque. Elle ornera bientôt les entrées de notre belle commune.



Vous l'avez compris, il s'agit du prix décerné par le jury départemental des villes et villages fleuris lors de son passage cet été dans notre commune.

Nous en sommes fiers et heureux, récompensant le travail assidu de notre employé communal et des bénévoles qui l'accompagnent. Cette reconnaissance, cette distinction nous encourage à toujours progresser et viendra conforter l'attractivité de notre village.



Silhouettes de prévention

Comme vous l'aurez constaté, deux petites silhouettes colorées sont apparues Jules de Bonnevallet au niveau de notre école.

Elles ont pour but d'attirer l'attention des automobilistes et de faire ralentir les véhicules pour l'arrivée ou la sortie des écoliers.

Ces deux figurines ont été réalisées en interne par Patrick et des bénévoles qu'il nous faut féliciter chaleureusement

Embellissement de la commune

Tout au long de l'année, notre employé communal et des bénévoles travaillent à la valorisation de notre espace : parterres, bacs fleuris, jardinières ...égaient nos rues et nos bâtiments communaux.

D'autres réalisations parsèment notre espace : hôtels et bar à insectes, mangeoire à oiseaux, jardins partagés...

Dommage que certains pensent à détruire ce qui est fait pour soigner et décorer notre environnement local pour lequel nous avons été récompensés par un fleur décernée par le jury des villes et villages fleuris.



TRAVAUX

Canalisation eau potable



Supervisés par Veolia, les travaux de dévoiement d'une portion des canalisations eau potable rue de Vandelicourt ont été réalisés par l'entreprise EHTP.

Il fallait supprimer des tuyaux d'adduction enterrés en terrain privé pour les réimplanter sur le domaine public.

5 branchements chez les riverains ont été aussi remplacés pour ramener les compteurs en limite de propriété.

De nouveaux travaux complémentaires seront prévus les prochaines années pour renforcer la qualité de notre réseau de distribution. Une borne incendie est également prévue rue d'eau.

Réfection des trottoirs

La réfection des trottoirs en enduit bicoche a été engagée par l'entreprise DUFFROY au centre du village rue de Vandelicourt, rue Jules de Bonnevallet et rue Principale. Un tronçon conduisant au cimetière a été également réaménagé.

Nous en profitons pour faire resceller des regards de bouche d'égout et certaines bordures.

Naturellement ces aménagements seront poursuivis l'an prochain dans d'autres secteurs toujours dans le but d'embellir et sécuriser notre commune. Mais bien entendu, ils seront tributaires des aides et subventions accordées.



Un éclairage en Led

Toutes les classes de notre école et le secrétariat de mairie ont été dotés d'un éclairage leds. Ces travaux ont pour but des économies d'énergie et une efficacité lumineuse plus performante.

Dans l'école, nous en avons profité pour installer une alarme anti-intrusion silencieuse.

Grâce à Michaël, des jeux ont été peints dans la cour de l'école, permettant ainsi d'agrémenter et de sécuriser les récréations.

TRAUX

• Eglise Saint Léger

Après une assez longue période d'interruption, un nouveau marché pour la restauration du clocher refuge a été conclu: il concerne la réfection des parements de la tour du clocher en dessous des abats sons et la réalisation de fondations spéciales.

L'entreprise SRMH de Gonnehem a été retenue, avec comme co-traitant SAS Patou de Foufflin Ricametz pour le béton associé à A2F pour les pieux, longrines,...

Les vitraux ont été confiés à l'atelier P.Bouard de Ronchin.

De nouvelles demandes d'aides ont parallèlement été déposées.

Depuis le 1er septembre, un nouvel échafaudage extérieur plus solide et plus fonctionnel a été érigé par MTK.

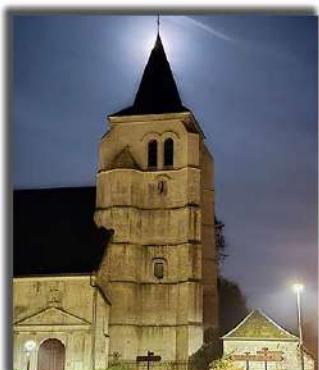
Après le calepinage des pierres à remplacer (35m³ environ), les travaux ont débuté et dureront sûrement jusqu'en juillet 2026.

Pour les fondations spéciales, une nouvelle étude a été réalisée par un bureau géotechnique et a mis en avant les éléments suivants: mise en place de micro-pieux, de barrettes en béton plutôt que métalliques pour la pérennité de l'ouvrage et calcul précis concernant l'interface pieux/barrettes.

Ces travaux seront effectués à l'automne 2026 par SAS Patou associé à A2F. Des échafaudages de l'intérieur du clocher (1er et 2eme étage) ont été montés de manière à effectuer un remaillage des fissures, un remplacement de pierres abimées, un recalage du noyau central de l'escalier,...

Deux vitraux du chœur datant de 1862 seront démontés pour être rénovés à l'atelier P Brouard, les vitraux grisailles de la nef seront réparés sur place.

Un nouvel avenant avec la Fondation du Patrimoine a été signé et la réalisation d'un nouveau triptyque que vous avez retrouvé dans votre boîte aux lettres . Pour cette nouvelle souscription, vous avez la possibilité de faire un chèque bancaire à l'ordre de la Fondation du Patrimoine clocher-refuge de l'église de Berles Monchel et de le déposer au secrétariat de la mairie ou de l'envoyer à la Fondation du Patrimoine 268 boulevard Clemenceau 59700 Marcq-en-Baroeul ou d'effectuer un virement directement à la Fondation du Patrimoine.



Phase 3	<u>Dépenses HT</u>	<u>Subventions</u>
	- Architecte: 59 913.32 €	- DETR: 151 865.35 €
	- Vitraux Atelier P.Brouard: 14 250.00 €	- Région: 125 000.00 €
	Maçonnerie Groupement SRMH et Patoux: 669 850.00 €	- Département 188 061 €
	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	744 013.70 €	464 926.35 €

TRAVAUX

• Peupleraie



Commencés début septembre, les travaux ont bénéficié d'une météo favorable permettant ainsi de respecter le planning prévu. L'entreprise FAP (Flandres Artois Paysages) a été chargée de l'exécution de cet aménagement d'une zone humide supervisé par Sébastien Frammery, maître d'œuvre d'Aména Koncept.

Après défrichage et débroussaillage des cheminements, ponts surplombants la Scarpe, et passerelles enjambant les fossés, ont été implantés. Leurs ossatures métalliques ont été placées sur des pieux fichés à 6m de profondeur. Ces structures sont conformes aux calculs du DTUPC (document technique obligatoire pour les collectivités territoriales).

Elles ont été habillées de platelages anti-dérapants en chêne avec chasse-roues et garde-corps. Tout le monde s'accorde à dire que le résultat est magnifique.

Pour permettre à la pelouse de s'implanter et de s'y établir durablement, vous pouvez comprendre que le site ne sera accessible qu'au printemps prochain. Un règlement, réfléchi et établi après consultation participative, sera également mis en place. Des chicanes aux différentes entrées, limiteront l'accès aux engins motorisés. N'oublions pas que l'accès à cet équipement devra être utilisé en respect de la faune et de la flore.

Par tempête ou orage, l'accès à la Peupleraie sera strictement interdit.



Dépenses HT

- Aména concept
18 660.00 €

- Ingéo
5750.00 €

Urbicom
9 500.00 €

- Géomeca
5000.00 €

- Frais
37 910.00 €

- Flandres Artois Paysages
360 232.15 €

Subventions

- Etat:
157 500.00 €

- Agence de l'eau:
50 523.00 €

- Département
109 471.00 €

- Région
15 000.00 €

Total

398 142.45 €

Total

332 494.00 €



Vie locale

Rappel a l'ordre

Les problèmes de voisinage sont récurrents: l'élu doit, parfois, jouer le rôle d'arbitre. Il lui faut être diplomate, patient mais ferme et agir pour le bien de la collectivité et donc éviter les conflits car certaines personnes n'arrivent plus beaucoup à se parler.

Incivilités et dégradations se sont malheureusement multipliées en cette fin d'année. C'est très regrettable car nous faisons tout pour embellir et décorer notre cadre de vie. C'est ici le moment de rappeler la convention de rappel à l'ordre signée le 18 juin dernier avec Monsieur le procureur de la république, en relation donc avec l'autorité judiciaire et consultation du Parquet.



Entretien

Régulièrement, deux fois par an, la commune sollicite le passage de l'entreprise Gouillart pour assurer le débroussaillage des haies et le fauchage des talus le long des chemins.

En ce qui concerne les berges de la Scarpe, c'est l'association Regain, mandatée par la CCCA qui assure cette tâche.

Le balayage des fils d'eau, le long de nos trottoirs est également pris en charge par la Communauté de communes.



Merci Clémence

Notre dévouée Clémence, notre secrétaire depuis plus de 6 années au service de la commune et ses habitants a choisi de pouvoir s'occuper plus régulièrement de ses deux filles. Elle nous quittera donc en fin d'année ; nous la regretterons.

Clémence, accueillante, compétente et efficace a conduit avec le maire, les affaires de la commune ; nous la remercions pour toutes ces années à notre et votre service.

Une page se tourne donc et nous avons déjà recruté une nouvelle secrétaire, Élise, qui vous sera présentée en début d'année prochaine ; nous lui souhaitons la bienvenue.



Vie locale

La commune au rythme des saisons



Tout au long de l'année, des décos parsèment, agrémentent notre village, surtout devant la salle d'Activités. Elles sont réalisées par des membres de l'association d'Animation ainsi que des bénévoles suivant les fêtes du calendrier annuel : chasse aux œufs, octobre rose, Noël ...



Repas des Aînés

Comme chaque année, nous avons pu déguster un excellent repas mitonné par « le Petit Gauchin ».

Merci à ceux qui ont permis l'organisation de cette journée, en particulier la décoration réalisée par Aline.

Il est à noter, comme chaque année, la participation appréciée de l'association d'Animation pour les boissons et le fromage.

Comme à l'habitude, M. le maire a offert le trou normand.

Cérémonie du 8 mai et 11 Novembre

Anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et jour de commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Désormais journée d'hommage à tous les morts pour la France, le jour férié et ses cérémonies sont devenus un rendez-vous pour les acteurs mémoriels.

Les cérémonies commémoratives ont pour but d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, de rendre hommage à toutes les victimes des guerres mais aussi de transmettre la mémoire des conflits du XXe siècle aux jeunes générations.



Vie locale

14 JUILLET



DUCASSE



Ecole



Depuis le mois de septembre 2025, nous accueillons une nouvelle enseignante, Mme Claire Debreu, qui vient rejoindre l'équipe de Berles-Monchel en classe de CE2-CM1. Il y a toujours 5 classes sur les RPI.

Le mois de septembre a vu la reprise de la chorale, dirigée par Mme Isabelle Sénéchal. Les élèves ont pu présenter à leurs familles, ce mardi 16 décembre, lors de la fête de Noël du RPI, les chants appris.

En septembre, les CE2, CM1 et CM2 ont débuté l'apprentissage du Picard avec Mme Langerot. Le parallèle entre cette langue, l'anglais et le français sont très intéressants et de nombreux points culturels sont faits.

Les deux premiers mois de l'année ont vu se développer un projet avec l'association des amis du Mémorial de Vimy. Les élèves ont travaillé sur la première guerre mondiale et ont créer chacun un poppy sur du bois de la forêt de Vimy pour honorer un soldat canadien du cimetière anglais d'Aubigny-en-Artois. Une très belle cérémonie s'est déroulée le 3 novembre, au son de la cornemuse, où les presque 700 canadiens enterrés là ont pu être honorés par nos élèves.

La classe de CE2-CM2 de Mme Audrey Lantoine a participé à deux projets de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois. Le projet vélo qui se terminera par 3 sorties sur route avec les CM2 et le travail avec l'artiste plasticienne Aurélie Le Maître. Les enfants ont réalisé un patchwork en tissu sur le thème des éléments architecturaux relevés dans la commune de Berles. Un magnifique travail exposé un temps à Clairefontaine.

Le 11 novembre a été commémoré dans les 2 villages du RPI par une quinzaine d'enfants qui ont lu des textes et chanté la Marseillaise.

Toutes les classes travaillent cette année sur le tour du monde et découvre un nouveau continent par période. Nous avons commencé par l'Amérique et poursuivi par l'Europe. En janvier, l'Asie...

Les classes reçoivent des cartes postales et en envoient ! D'ailleurs la classe de CE2-CM2 a été tirée au sort et a gagné un abonnement d'un an à une revue d'histoire grâce à Adophile.

De nombreux projets sont en construction, avec notamment la piscine, qui devrait reprendre courant janvier.



Association

Association Berles-Monchel, un parc, un château

Au cours de l'année 2025, les activités de l'association « Berles-Monchel, un parc, un château » se sont concentrées autour de deux événements conçus à l'échelle nationale : les Rendez-vous aux jardins, et les Journées européennes du patrimoine, avec une attention particulière portée aux scolaires et avec le soutien de la commune de Berles, que nous remercions.

- Rendez-vous aux jardins

Le dimanche 8 juin après-midi, la troupe d'Atrébates Théâtre a donné dans le parc du château une représentation des « Contes au jardin » devant un public nombreux.

Une séance supplémentaire spécifiquement destinée aux élèves de l'école primaire de Berles-Savy a dû être reportée à la rentrée pour cause d'intempéries.

Le jeudi 3 juillet, avec le retour du beau temps, une promenade-découverte du parc a été organisée pour les élèves de maternelle de l'école sous la conduite de leur institutrice, accompagnée de membres du CA de notre association.



- Journées Européennes du Patrimoine

Le vendredi 19 septembre après-midi, 62 élèves de l'école primaire, répartis en quatre groupes et accompagnés de la directrice, Madame Lantoine, et des institutrices, ont pu assister dans le parc à la représentation des « Contes au jardin » qui avait été initialement prévue en juin. Un goûter leur a été offert avant leur retour à l'école.

Le dimanche 21 septembre à 16h, nous avons présenté une conférence avec



diaporama sur « Le premier sous-préfet d'Arras, Edmond Cardon de Montigny (1782-1815), créateur du parc à l'anglaise du château de Berles-Monchel ». Cette conférence a été suivie par plus de 40 personnes, soit la capacité maximale de la salle, cependant que de nombreux autres visiteurs ont parcouru le parc.

Le public a pu accéder gratuitement à l'ensemble des événements de ces Journées.

pour le CA : Emmanuel de Calan

Association

Association d'animation de Berles Monchel



Bonjour à tous

L'an 2025 se termine et nous laissera, en mémoire, encore de très beaux moments de partage, de convivialité, organisés par notre Association d'animation.

Lors de l'Assemblée générale du 26 janvier, et conformément aux statuts réactualisés, 17 personnes ont été élues au Comité d'Administration. Ce sont environ cinquante bénévoles qui nous soutiennent et nous aident lors des manifestations.

Cette année encore des projets innovants se sont greffés aux grands rendez-vous traditionnels ou les ont étayés.

Le 18 janvier: c'est en présence de nombreux habitants que notre Maire, Hubert Morreel, a présenté ses voeux de bonne année.

Ce fut l'occasion de rappeler l'avancée des divers projets, entrepris dans la Commune. Ce moment de partage s'est prolongé par un lunch bien apprécié de tous. Merci à nos cuisinières et cuisiniers de l'Association de nous avoir régalés.

Le 11 février : nos jeunes ont pu tester et approuver un nouvel espace de jeux.... le bowling de Saint Laurent. Les plus petits ont préféré leur Funnypark habituel.

Merci à nos accompagnantes et accompagnants de l'Association qui leur ont permis de passer une belle après-midi récréative.

Le 21 avril: c'est sous forme de jeu de piste que nos petits Berlois ont cherché les traditionnels œufs de Pâques. Course, rires et réussites étaient au Rendez-vous.

Merci à nos organisatrices et organisateurs de l'Association.

Le 24 mai: Proposition inhabituelle: la Pêche, à Rebreuve Ranchicourt. Les "Pêcheurs au bord de l'eau" étaient aussi trempés que leurs poissons mais les prises ont été nombreuses et la convivialité a fait un peu oublier la météo médiocre.

Merci aux organisatrices de l'Association qui ont offert le pique-nique très apprécié.

Le 13 juin: la Fête des voisins a réuni les Berlemonchelois qui ont pu passer un moment convivial et bien garni.

Le 28 juin: de la bonne musique, riche et variée, des dizaines de planches apéritives, des centaines de burgers, des feux de St Jean éblouissants Tout a été pensé pour accueillir l'été et les mélomanes très nombreux, de façon rythmée, harmonieuse, chantante et ... chaleureuse.

Merci aux différents groupes musicaux et aux organisateurs de l'Association qui ont fait de cette fête traditionnelle, une soirée unique en son genre, dans les environs, soirée qui connaît un succès grandissant.

Le 12 juillet : A nous la Belgique pour une escapade à Plopsaland . Belle journée estivale.

Merci aux organisatrices et organisateurs de l'Association.



Association d'animation de Berles Monchel

Le 14 juillet : plus de 100 personnes ont profité des jeux proposés à tous. Frites et potjevleesch ont charmé les gourmands.

Merci à Hubert et aux Conseillers ainsi qu'aux membres de l'Association qui ont œuvré pour la réussite de ce moment festif.



Les 3 et 4 août : Berles-Monchel a la chance de profiter, chaque année, de la ducasse sous un temps ensoleillé.

Plus de 500 personnes se sont régaliées lors du traditionnel "cochon grillé" ou de "Tandouille" très appréciée, agrémentée de salade, composée selon les envies de chacun.

Merci aux organisatrices et organisateurs de l'Association ainsi qu'au Maire qui a réjoui les enfants en offrant des tickets pour les manèges.

Le 11 octobre: lors d'un repas/bilan, choucroute ou carbonnade ont été offertes aux très nombreux bénévoles qui permettent à l'Association de rayonner dans le village.

Merci à Marie Aude et Richard du Chambord de nous épauler régulièrement dans l'organisation matérielle de nos manifestations.

Merci aux organisatrices et organisateurs de l'Association pour leur service.

Le 31 octobre : les sorcières et sorciers ont arpente les rues du village, lors de l'après-midi Halloween.

Merci aux habitants d'avoir participé à l'impressionnante récolte de bonbons que se sont partagés ces "lanceurs de sorts".

Le 9 novembre: l'Association a agrémenté le traditionnel repas des aînés en offrant aux convives, les boissons et le fromage. Les personnes présentes ont pu profiter d'un bon moment de partage.

Le 14 décembre : l'Association a fait fort, lors de ce marché de Noël. Notre chapiteau a accueilli les gourmands autour de tartiflette et bourriches d' Huîtres.

Dans la salle, de nombreux artisans ont enchanté les visiteurs en proposant décors festives et douceurs de Noël.

Merci aux différents acteurs et aux membres de l'Association d'avoir permis de commencer les fêtes de Noël chaleureusement et joyeusement.

Le 21 décembre : c'est la Mère Noël qui a amusé les habitants, lors d'un spectacle très apprécié.

Un goûter était ensuite servi aux spectateurs et Hubert a offert des cartes/cadeaux du STU aux enfants. Les aînés, quant à eux, se sont vu remettre, par la Municipalité, un magnifique

panier garni ainsi que des chocolats offerts par l'Association.

Le 31 décembre : le réveillon, organisé par l'Association, rassemble un maximum de convives, venus se régaler et se souhaiter le meilleur pour 2026.

L' Association d'animation réfléchit chaque année, à proposer des manifestations qui rassemblent, fédèrent et permettent des rencontres agréables et constructives.

En son nom, je tiens à remercier toutes les bonnes volontés qui assurent la réussite de nos engagements.

L'Association d'animation vous souhaite une très belle année 2026!

Qu'elle vous apporte le bonheur et la sérénité, le succès et la satisfaction, et, surtout, la bonne santé !

Sylvie Caboche,

Présidente de l'association d'animation de Berles-Monchel



Association

LES RANDONNEURS DE L'ATRÉBATIE

"Marcher, c'est retrouver son instinct primitif, sa place et sa vraie position, son équilibre mental et physique. C'est aller avec soi, sans autre recours que ses jambes et sa tête. Sans autre moteur que celui du cœur, celui du moral »



L'année 2025 s'est déroulée avec seulement 1 annulation dues à une vigilance orange.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 9 mars.

Nous avons organisé ou participé durant l'année à : la galette des rois à BERLES MONCHEL, le parcours du cœur à TINCQUES, la marche gourmande à MONTENESCOURT et WARLINCOURT LES PAS, le repas de ducasse à BERLES MONCHEL, la R'Andouillette à ARRAS, une randonnée à la journée à LIESSIES ET SARS POTERIES(visite du MussVerre) en autocar et le repas de fin d'année qui aura lieu le 7 décembre à La Guinguette de FAMPOUX.

Le club fonctionne :

- le dimanche matin pour une randonnée environ 2 fois par mois de 8 kms.
- le lundi après-midi pour 2 randonnées de 6,5 et 8,5 kms et une rando douce de 4,5 kms.
- le jeudi après-midi pour 2 randonnées de 7,5 et 10 kms et une rando douce de 4,5 kms.
- et une nouveauté cette année le vendredi matin pour une marche nordique.

Le club compte 81 adhérents qui sont encadrés par 2 Brevets Fédéraux, 3 animateurs 1er niveau et 1 animateur de randonnée de proximité.

"J'ignore si ma vie a un sens. Mais ma marche a un but. Mettre un pied devant l'autre. Et recommencer jusqu'à ce que joie s'ensuive"

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Présidente

Madame Irène COMORERA

Au 06 89 14 60 44

Ou par mail irenecomorera@orange.fr

Portez-vous bien et passez de bonnes fêtes de fin d'année

Association

Club de l'Amitié

L'Assemblée Générale a eu lieu 18 Mars 2025 suivie d'un repas au Pavé Avesnois à Avesnes-le-Comte gratuit pour les adhérents).

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Claude Ricart survenu le 20 novembre 2025.

Claude faisait parti du club depuis de nombreuses années.

Les membres du club de l'Amitié vous souhaitent une bonne année 2026 et une bonne santé.

Si vous voulez passer un bon moment de détente, de convivialité (cartes, scrabble, rummikub).

Venez nous rejoindre à la salle des associations de Berles chaque dernier mardi du mois de 14h à 18h.

Une cotisation de 25€ est demandée; elle s'ajoute à la subvention que nous accorde le Conseil Municipal

Que nous remercions.

Pour le Bureau
Simone DELANNOY





Commune
de
Berles-Monchel